Logo de l’école

**AUTORISATION PARENTALE**

**DROIT À L’IMAGE**

**ANNEE SCOLAIRE ……………….**

Tout au long de l’année, des séquences pédagogiques, des activités diverses, des ateliers, des sorties pédagogiques vont être proposés à votre enfant.

Dans ce cadre éducatif et pédagogique, votre enfant peut être amené à être photographié ou filmé. Ces images ou films sont susceptibles d’être utilisés pour la mise en valeur de l’établissement et des activités proposées par ce dernier (journées portes ouvertes, ateliers pédagogiques, etc).

La réglementation sur le droit à l’image nous impose de demander une autorisation écrite pour ces utilisations (cf. document ci-dessous)

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d’écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de « flouter » son visage.

**AUTORISATION PARENTALE**

**DROIT À L’IMAGE**

**ANNEE SCOLAIRE ……………….**

Madame et Monsieur *(noms prénoms)* responsables légaux de l’élève *(nom et prénom)* scolarisé(e) en classe de *(indiquer la classe)* autorise *(indiquer le nom de l’établissement et son adresse)* à reproduire et à diffuser l’image (photos ou films) de mon enfant pour :

* La photo de classe (sans obligation d’achat) ☐ oui ☐ non
* Le journal de l’établissement ☐ oui ☐ non
* L’affichage à l’intérieur ou à l’extérieur

de l’établissement (tout support) ☐ oui ☐ non

* Les publications de l’établissement (y compris les

brochures de présentation de l’établissement) ☐ oui ☐ non

* Le site Internet de l’établissement ☐ oui ☐ non
* La presse ☐ oui ☐ non
* La télévision ☐ oui ☐ non

Liste à compléter en fonction des besoins

A noter : l’autorisation peut mentionner la liste sans possibilité pour les parents de choisir.

Nous reconnaissons que :

- ces images pourront être utilisées par l’établissement pour tout mode d’exploitation ou de reproduction connu ou inconnu à ce jour aux fins de démonstration, information ou de promotion des réalisations de l’établissement.

- cette autorisation est donnée sans limitation du nombre des reproductions et/ou représentations des images de notre enfant et/ou de ses propos enregistrés dans une œuvre audiovisuelle.

- cette autorisation vaut également pour l’utilisation de photos prises lors d’un tournage ou le tirage de photographies à partir d’une œuvre audiovisuelle.

- acceptons que les photographies et les œuvres audiovisuelles puissent être recadrés et montés d’une façon différente de celle de la prise de vue initiale.

- reconnaissons que la présente autorisation est consentie à titre gratuit. Nous, et notre enfant, renonçons donc à réclamer toute forme de rétribution, rémunération ou indemnité quelconque notamment en contrepartie de l’exploitation envisagée, dans la présente autorisation, de l’image et/ou des propos enregistrés. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

- sommes informés de la difficulté, voire l’impossibilité, de contrôler, compte-tenu de l’éventuelle mise en ligne des œuvres audiovisuelles et/ou des photos sur le réseau internet, l’utilisation qui pourrait être faite par les utilisateurs de l’internet des œuvres audiovisuelles et par extension, des images de la personne de notre enfant et de ses propos. Nous savons néanmoins que l’établissement fera ses meilleurs efforts pour empêcher des utilisations frauduleuses des œuvres audiovisuelles et des photos qui seraient faites par des tiers.

Cette obligation étant de moyens, nous acceptons donc le risque lié à la mise en ligne des œuvres audiovisuelles comportant des images de notre enfant et des photos de ce dernier ainsi que de ses propos. L’établissementnous informera des atteintes à ces droits dont elle aurait connaissance. Ceci est une obligation des moyens au sens de la jurisprudence.

- accordons la présente autorisation pour une durée de 10 ans à moins que nous ne décidions d’y mettre fin en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à *(nom du chef d’établissement et adresse]*.

- sommes informés que l’image de la personne de notre enfant ainsi que toute donnée pouvant l’identifier de façon directe ou indirecte relèvent des données à caractère personnel le concernant. Les légendes accompagnant les photos et les enregistrements audiovisuels ne communiqueront aucune information susceptible d’identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée le 1er juin 2019, le cas échéant mise à jour, ainsi que le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous sommes informés disposer de droits d’accès, de rectification, d’opposition et d’effacement des données personnelles de notre enfant ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le règlement général sur la protection des données sus évoqué en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception àM *(nom du chef d’établissement et adresse]* ou en adressant une réclamation à la CNIL

Fait en triple exemplaire, à …………………………………………………

Le …………………………………………………….

Signatures des deux représentants légaux de l’enfant précédés de la mention « lu et approuvé »